



Monsieur Patrick MARESCHAL  
Président du Conseil Général  
de la LOIRE-ATLANTIQUE  
3, Quai Célineay  
BP : 94189  
44041 NANTES Cedex 1

NANTES le 20 août 08

Monsieur le Président,

Alors que vient de s'achever le festival INERCELTIQUE de LORIENT. Permettez-moi de vous exprimer au nom des membres de BRETAGNE REUNIE nos plus sincères remerciements.

Votre intervention nous a non seulement permis d'être présents à ce festival, mais aussi d'y tenir un stand. Nous avons eu le plaisir, à cette occasion, de recevoir de très nombreux visiteurs.

La période estivale que nous vivons étant propice à la valorisation de la Bretagne, je tiens à saluer le projet que vous avez évoqué devant moi, concernant les limites historiques de cette belle province. Cette initiative est infiniment souhaitable et doit-être poursuivie. Ne serait-ce que pour rappeler à ceux qui l'auraient oublié que la Loire-Atlantique est d'abord un département breton qui se situe en Bretagne et non ailleurs, ni même dilué dans une région administrative, confuse et sans identité.

Je tiens à vous dire ici l'entier soutien de BRETAGNE REUNIE à votre initiative.

Cependant, un autre sujet retient tout particulièrement notre attention, celui des futures plaques d'immatriculation.

Comme vous le savez certainement, ce sujet devient extrêmement sensible à l'approche de l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier prochain. Il ne serait pas concevable, en effet, que la reconnaissance territoriale que représente le « Gwenn ha Du », soit autorisée seulement aux propriétaires des véhicules relevant de la région administrative de Bretagne et interdite aux automobilistes du département de Loire-Atlantique.

Cet emblème qui se veut rassembleur de la Bretagne est un symbole qui ne peut-être fractionné, sous prétexte d'une région administrative incongrue, que nous dénonsçons depuis son origine et dont nous mesurons chaque jour les effets pervers.



Dans cette perspective et si les dispositions évoquées ci-dessus étaient confirmées, nous vous demanderions d'intervenir, pour que soit étendue au département de la Loire-Atlantique, la reconnaissance de l'identité bretonne, par la pose du symbole « Gwen ha Du » sur les futures plaques d'immatriculation.

En vous remerciant nos remerciements.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

Le Président:

Jean-Yves BOURRIAL